



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 26 juin 2024, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix  
 Nombre de membres présents : 19 représentants 19 voix  
 Nombre de membres présents ou représentés : 25 représentants 35 voix

**Délibération n° BS-2024/34**

**Objet : Convention de partenariat avec le CNRS pour l'étude du cincle plongeur dans le programme d'action Rivières Sauvages**

**LISTE DES PRESENTS :**

|                                           |                                           |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>1° COLLEGE</b> 1 représentant = 6 voix | <b>5° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix |
|                                           | BREYTON Stéphanie                         |
|                                           | CHAVAND Christelle                        |
|                                           | CLOUZEAU Dominique                        |
| <b>2° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix | DELPHIN Maurice                           |
| DOLGOPYATOFF BURLET Céline                | ESCARON Dominique                         |
|                                           | GUSMEROLI Stéphane                        |
|                                           | MONIN Michelle                            |
| <b>3° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix |                                           |
| GUIGUE Gilbert                            | <b>6° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix |
| WOLFF Corine                              | BOUZON Elodie                             |
|                                           | DUPRAZ Fabien                             |
|                                           | LAVAL Sylvain                             |
| <b>4° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix | POZO Jean-Christophe                      |
| BAABAA Jimmy                              |                                           |
| HABFAST Claus                             | <b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix |
|                                           | DEPINOIS Marc                             |
|                                           | MOLLIERE Denis                            |
|                                           | PICHON-MARTIN Bertrand                    |

**LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :**

|                                           |                                           |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>1° COLLEGE</b> pouvoir = 6 voix        | <b>5° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix        |
| REY Freddy à ESCARON Dominique            | MICHALLET Bernard à GUIGUE Gilbert        |
| VIAL Cédric à GUIGUE Gilbert              | MOREL Véronique                           |
|                                           |                                           |
| <b>2° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix        | <b>6° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix        |
|                                           | BOIX-NEVEU Arthur à BAABAA Jimmy          |
| <b>3° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix        | EGO Catherine à ESCARON Dominique         |
|                                           |                                           |
| <b>4° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix        | <b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix |
| BONNARDON Pierre à PICHON-MARTIN Bertrand |                                           |

Votants (en voix) : 35  
 Exprimés (en voix) : 35  
 Pour : 35  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## Objet : Convention de partenariat avec le CNRS pour l'étude du cincle plongeur dans le programme d'action Rivières Sauvages

### Contexte

Le suivi à long terme d'une population de cincles plongeurs porté par Blandine Doligez (Directrice de Recherche CNRS) vise à étudier les mécanismes d'adaptation des individus aux variations de l'environnement mais aussi d'en connaître davantage sur la biologie et l'écologie de cette espèce relativement peu étudiée. Un des objectifs majeurs est d'évaluer les stratégies globales favorisées en réponse à la variation de différents facteurs : altitude, niveau de bruit environnemental, type et concentration des polluants chimiques, et leurs conséquences sur le fonctionnement de la population. Le suivi se déroule sur le territoire du Parc sur 11 bassins de rivières situés entre 200 et 1100 mètres d'altitude soit 300 kilomètres linéaires de cours d'eau.

### Convention

Dans le cadre du label « Site Rivières Sauvages », le Parc naturel régional de la Chartreuse souhaite apporter un appui financier à l'étude du suivi d'une population de cincles plongeurs. Ce soutien permettra d'aider à la mise en œuvre des prochaines campagnes de terrain. La mise en œuvre de la mission impliquera le déplacement sur site et le séjour de l'équipe durant 5 mois et demi sur la période de mi-janvier à début juillet chaque année, et ce pendant 3 années, ainsi que l'achat de matériel nécessaire au suivi des cincles ainsi que les consommables pour réaliser les mesures et expérimentations.

Dans le cadre de sa politique de soutien à la recherche scientifique, le Parc apporte une contribution financière d'un montant de 4 250 € TTC pour l'année 2024, provenant d'une campagne de mécénat avec l'entreprise Chartreuse Diffusion.

### Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- **De valider la convention de partenariat relative à la mise en œuvre d'une étude relative au suivi à long terme d'une population de cincles plongeurs, bioindicateur de la qualité de l'eau des rivières de montagne Guiers mort ;**
- **D'autoriser le Président à signer cette convention ainsi que toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.**

Ainsi fait et délibéré le 26 juin 2024,  
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 02 JUL. 2024

